Image not found or type unknown

heures impayées suite à une rupture anticipée de contrat

Par **nimbus**, le **13/08/2009** à **01:39**

Bonjour,

J'étais en CDD; tout allait bien jusqu'au jour ou l'employeur m'a mis sur la touche pour insuffisance professionnelle. Au bout d'un certain temps voyant que je gagnerais plus assez d'argent chez lui, j'ai avisé que je ne viendrais plus car j'avais conclus un nouveau contrat ailleur. L'employeur montre de ne pas vouloir me payer les heures que j'ai effectuées chez lui pendant le mois de mon départ; suis je en droit de les reclamer? Je pense que oui mais sais t on jamais...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés